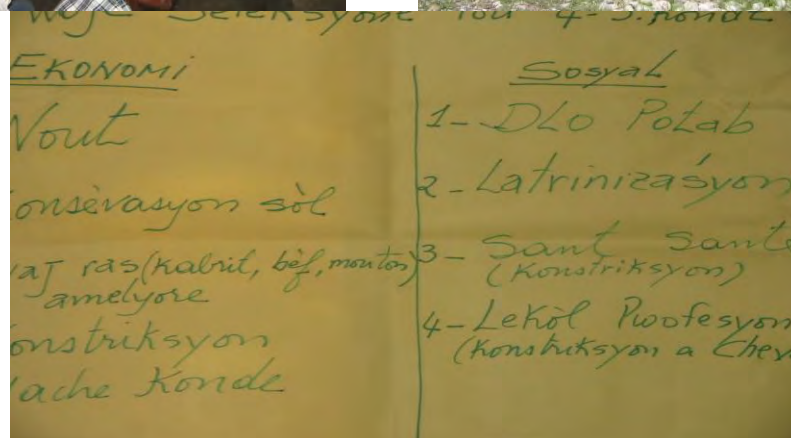


FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE

FAES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE CONDÉ :

4^e SECTION COMMUNALE DES COTEAUX



Par:

Eno HERARD, Ing-Agr, MSc. Coordonnateur

Samson JN-BAPTISTE, Juriste/Sociologue

Plaisance ALCIDE, Ing-Agr

Josaphat HERARD, Normalien/Animateur

Edgard CHARLES, Économiste.

Léontès JN-JACQUES, Ing rural

Septembre 2007

REMERCIEMENTS

Ce travail ne saurait réaliser sans la participation d'un ensemble d'acteurs qui ont contribué de près ou de loin dans ses différentes phases. Nous tenons à remercier :

- L'équipe du FAES notamment Monsieur Bertrand ROY, les Ing-Agr. Édouard Oloferne, Jorel JOSEPH, Franck Joassaint l'accompagnement et les orientations qu'ils ont fournis tout au long du travail.
- La communauté de la 4^e section de Condé qui n'avait pas ménagé son hospitalité et son temps pour participer aux travaux de terrain et fournir les informations nécessaires. Nous ne pouvons pas passer sous silence les CASEC Cerdieu Sévère, Durozin Sevedieu et Emiltor Julien des habitations de Chevalier, Condé et Sinaï.
- Tous ceux et toutes celles, d'une manière ou d'une autre dont l'apport a rendu possible le travail.

RESUMÉ

Ce document représente le Plan de développement de la section communale (PDSC) de Condé. Ce travail a été réalisé durant le mois d'août 2007. Il est commandité par le Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES), grâce à un financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Pour réaliser ce plan, la Méthode accélérée en recherche participative a été utilisée. Cette méthode est constituée d'un ensemble d'outils favorisant la collecte de beaucoup d'informations avec la participation de la population. Dans les séances de travail, tous les secteurs ont été analysés en vue d'identifier les contraintes, les atouts, les besoins et les solutions appropriées. Les extraits de cet exercice est un plan pour le développement de la section.

Ce plan débouche sur un ensemble de problèmes prioritaires pour la communauté. La résolution de ces problèmes doit passer nécessairement par un ensemble de projets dont huit (8) ont été priorisés par la population et élaborés par l'équipe. Parmi ces projets, quatre sont à caractère économique et les quatre autres sociaux. Les projets économiques sont : La construction du tronçon de route reliant Chevalier à Sinaï en passant par Condé, la conservation des sols au niveau de toute la section, l'élevage de race améliorée (caprin, bovin, ovin) et la construction du marché de Condé. Les projets sociaux sont : l'alimentation de toute la section en eau potable, la construction de latrines au niveau des maisons et des bâtiments de services publics, la construction d'un centre de santé à Condé et la construction d'une école professionnelle à Chevalier.

Pour assurer le suivi du plan, un comité de pilotage a été mis en place. Ce comité est largement représentatif avec un grand nombre de secteurs. Il s'agit des 3 membres du CASEC, de 3 représentants de l'ASEC, de 6 représentants de la société civile, des représentants de 3 OCB les plus reconnues au niveau des 3 habitations, d'une représentante de l'organisation de femme de la section et d'un notable de la section.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
1 CONTEXTE	7
2 MÉTHODOLOGIE.....	8
2.1 Le PDSC : sa définition et ses objectifs.....	8
2.2 La collecte des données	8
2.2.1 Les activités préparatoires.....	9
2.2.2 La réalisation du diagnostic	9
3 CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE	10
3.1 Présentation et délimitation de la zone d'étude	10
3.2 Réseau routier et accès.....	11
3.3 La population	13
3.4 Le transport	14
3.5 Les moyens de communication.....	14
3.6 Les caractéristiques biophysiques.....	15
3.6.1 La topographie	15
3.6.2 Sol et végétation.....	15
3.6.3 Pluviométrie.....	16
3.6.4 Température	17
3.6.5 Ressources en eau	17
4 LES INFRASTRUCTURES SOCIOÉCONOMIQUES DE BASE	20
4.1 Les marchés	20
4.2 L'état civil.....	21
4.3 Loisirs et festivités	22
4.3.1 Le football.....	22
4.3.2 Les gaguères.....	22
4.3.3 Les festivités	23
4.4 Les cimetières	23
4.5 Les secteurs socioéconomiques	24
4.5.1 Le secteur organisationnel et institutionnel	24
4.5.2 Le secteur éducation	24
4.5.3 Le secteur santé.....	25
4.5.4 Le secteur agricole	25
4.5.5 Le secteur environnement.....	26
5 PROBLÈMES IDENTIFIÉS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS.....	26
5.1 Le secteur économie familiale	26
5.2 Le secteur organisationnel	26
5.3 Le secteur santé.....	27
5.4 Le secteur agricole	28
5.5 Le secteur élevage.....	29
5.6 Le secteur éducation	29
5.7 Le secteur environnement.....	31
6 ATOUS ET CONTRAINTES	32
7 AXES D'INTERVENTION	35
8 PROJETS PRIORITAIRES	39

8.1	Les projets par habitation.....	39
8.2	Les projets communs pour la section.....	40
9	MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	40
9.1	Un comité de pilotage pour le suivi du plan.....	40
9.1.1	Justification et rôle.....	40
9.1.2	Composition.....	41
9.1.3	Choix des représentants.....	41
9.2	Les acteurs et leurs rôles ou responsabilités.....	43
9.3	Le suivi du PDSC de Condé.....	45
10	CONCLUSION.....	45

LISTE DES TABLEAUX

Table 1: Caractéristiques des communes de la Côte Sud	11
Table 2: Répartition de la population de Condé	13
Table 3: Pluviométrie enregistrée en 2006	16
Table 4: Répartition de la pluviométrie selon la population de Condé.....	16
Table 5: Répartition des ravines	18
Table 6: Les sources d'eau: Caractéristiques, utilisation et qualité.....	19
Table 7: Les principaux marchés fréquentés par la population	21
Table 8: Jours de fonctionnement des marchés	21
Table 9: Répartition des gaguères au niveau de la section	22
Table 10: Calendrier des festivités au niveau de la section	23
Table 11: Atouts et contraintes de la section	33
Table 12: Axes d'intervention par habitation et par secteur.....	36
Table 13: Les projets prioritaires par habitation	39
Table 14: Projets prioritaires pour la section	40
Table 15: Le comité de pilotage.....	42

1 CONTEXTE

L'élaboration du plan de développement de la section communale de Condé fait partie des efforts qui sont consentis par l'État haïtien et les institutions locales et internationales visant à doter le pays des outils favorisant son développement. En effet, la constitution haïtienne précise que la section communale est une entité territoriale administrative (Constitution 1987, art.62). En tant que telle, elle suppose avoir un plan d'action basé sur une planification, compte tenu de ses ressources et de ses contraintes. C'est également une obligation pour l'État d'établir au niveau de chaque section communale les structures propres à la formation sociale, économique, civique et culturelle de sa population (Constitution 1987, art. 64). De plus, la loi du 28 mars 1996 fait injonction aux collectivités territoriales de se doter d'un plan de développement de leur section et de s'assurer de sa mise en œuvre. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement exige des compétences et des connaissances que les élus locaux ne disposent pas en réalité. En vu d'accompagner le processus de développement local axé sur la participation selon les prescrits de la constitution, l'État haïtien, par décret présidentiel a créé, en 1990, le FAES.

« Cette institution est un organisme financier de développement placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances. [...] Elle se donne pour mission d'accompagner les communautés défavorisées dans le développement de leurs capacités et la valorisation de leurs potentialités en vue de dégager une vision commune de leur avenir en apportant l'appui nécessaire à leur renforcement et en finançant des projets prioritaires, identifiés par ces communautés». (FAES, 2007).

Dans le but de s'assurer que les projets exécutés avec les ressources du FAES soient des réponses réelles aux vrais besoins exprimés par les communautés et serviront de déclic à une meilleure prise en charge de ces projets par ces communautés, le FAES applique depuis 1998, une méthodologie d'approche participative. Dans cette perspective, la Banque interaméricaine de développement (BID) a financé un Programme de développement local (PDL) en vue de stimuler des activités sociales et économiques en milieu rural, d'améliorer la qualité de vie et générer des capacités parmi les segments les plus vulnérables de la population pour la prise en charge de leur développement.

Les activités réalisées dans le cadre du PDL concernent la construction des écoles, la réalisation des projets sociaux et économiques et le financement de l'élaboration des plans et des projets de développement local. Cette étude se place dans cette dernière action. La stratégie utilisée consiste à recruter des jeunes cadres du pays regroupés sous l'appellation d'Opérateur prestataire de services (OPS), les former et les doter des moyens nécessaires à l'élaboration des DPSC, des

Diagnostic participatif de Condé, section communale des Coteaux/ août 2007.

PDSC et des PIC. C'est dans ce contexte que ce plan a été élaboré. Les extraits du travail sont un DP, un PDSC et huit (projets d'initiative communautaire (PIC)). Ce document est le PDSC de la section susmentionnée.

2 MÉTHODOLOGIE

Le plan de développement de Condé est l'un des extraits du diagnostic participatif de ladite section. Le texte qui suit présente une littérature relative à un PDSC et les différentes étapes qui ont été suivies dans l'élaboration de celui de Condé.

2.1 Le PDSC : sa définition et ses objectifs

Un plan de développement communautaire se définit comme un processus d'action sociale dans lequel la population d'une communauté participe à quatre niveaux d'action. Elle :

- S'organise en vue de la planification de l'action ;
- Définit ses besoins collectifs et individuels en vue de faire face à ces besoins et de résoudre ses problèmes ;
- Exécute ses plans en utilisant au maximum les ressources de la communauté ;
- Supplée si nécessaire à ses ressources en ayant recours aux services et à l'équipement d'agences gouvernementales ou non gouvernementales extérieures à la communauté.

A travers ces actions, la communauté cherche à améliorer sa situation socioéconomique comme le conçoit certains acteurs notamment le FAES (2005) :

« L'objet général d'un PDL est d'améliorer la qualité de vie et générer des capacités parmi les familles des segments les plus vulnérables de la population. Les objectifs spécifiques d'un PDL sont : i) améliorer la capacité institutionnelle pour le développement social et économique au niveau local ; ii) renforcer les capacités des communautés à planifier et formuler des projets ; iii) augmenter l'accès d'un plus grand nombre de familles aux services sociaux; iv) étendre l'assistance sociale aux groupes vulnérables ; et v) augmenter et diversifier les revenus dans des communautés les plus pauvres».

S'agissant du PDSC de Condé, les étapes suivantes ont été suivies.

2.2 La collecte des données

L'élaboration du PDSC de Condé a nécessité la réalisation d'un DP qui a été préparé par l'OPS de concert avec le FAES et la communauté. Pour ce faire, on a eu des activités préparatoires et la réalisation du diagnostic proprement dit.

2.2.1 Les activités préparatoires

Ce sont les activités qui ont permis de négocier le contrat, de constituer l'équipe de consultation, de la former et de planifier le travail sur le terrain. En effet, des pourparlers ont lieu entre le FAES et l'OPS. Ils ont abouti à la signature d'un contrat sous la base de présentation d'une équipe dont le profil correspond aux critères définis par le FAES. Étant donné que l'OPS a eu une expérience avec le FAES, il s'agissait d'actualiser l'équipe de travail.

Parallèlement, l'équipe régionale du FAES a planifié avec la communauté l'arrivée de l'OPS sur le terrain. Pour ce faire, plusieurs réunions ont eu lieu avec les autorités locales et les responsables des OCB. Il a été fait choix des CASEC pour servir d'interface entre l'OPS et la communauté. Leur travail consistait à mobiliser la population, à planifier les rencontres avec les OPS et à faciliter la logistique de ce dernier.

2.2.2 La réalisation du diagnostic

Le diagnostic est une application des outils de la MARP. Les outils de collecte d'informations, comme leur nom l'indique, ont permis de collecter les données primaires pour être analysées. Parallèlement, les outils de planification ont été utilisés en vue d'élaborer le plan. Ce sont :

- **L'identification des problèmes** : Grâce à cet outil, la communauté a pu identifier les différents problèmes auxquels fait face sa zone. En d'autres termes, elle cherche à exprimer le besoin qui doit être satisfait en vue d'améliorer sa situation. Ensuite, ces problèmes sont classés en fonction de leur gravité par ordre de grandeur croissante ou décroissante.
- **L'identification des atouts** : La zone n'a pas seulement des problèmes, mais également des atouts ou potentialités qui peuvent constituer des opportunités pour son développement. A travers ce processus, la population identifie ces éléments et les classe selon sa vision afin de voir comment elle peut les utiliser au profit de la communauté.
- **L'arbre à problèmes** : Cet outil permet d'établir les relations de cause à effet entre les problèmes identifiés. Ainsi, on arrivera à voir sur quel facteur il faut agir en vue d'apporter une solution aux problèmes principaux.
- **L'arbre à objectifs** : Il découle de l'arbre à problèmes. Il permet de transformer les différents problèmes identifiés en des solutions qu'on considère comme des objectifs à atteindre si on veut agir sur la situation négative. A ce niveau, on hiérarchise entre les objectifs et on établit les relations entre les moyens et les fins en vue d'atteindre les objectifs.

- **Le cadre logique** : C'est une matrice condensée qui permet de présenter les paramètres fondamentaux d'un projet, d'identifier les indicateurs de suivi et les moyens et sources de vérification, les risques susceptibles de produire lors de la réalisation du projet, les ressources nécessaires et le budget global. Selon la Commission européenne (2001, p.8) :

« Cette méthode implique la mise en forme des résultats d'une analyse de manière à présenter de façon systématique et logique les objectifs d'un projet / programme. La mise en forme doit refléter les liens de causalité entre les différents niveaux d'objectifs, indiquer comment on peut vérifier si les objectifs ont été réalisés et définir quelles sont les hypothèses, échappant au contrôle du projet / programme, susceptibles d'influencer sa réussite ».

3 CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE

Ce plan a été réalisé à Condé, 4^e section communale des Coteaux. Dans ce texte, nous présentons des informations plus détaillées sur cette section.

3.1 Présentation et délimitation de la zone d'étude

Condé est la 4^e section communale des Coteaux. Dans le temps, les communes de Roche-à-Bateau et Coteaux constituaient une seule circonscription électorale. La numérotation des sections commençait à partir de Roche-à-Bateau en continuant vers Coteaux. Il y avait 1^e, 2^e et 3^e Roche-à-Bateau, puis 4^e, 5^e et 6^e Coteaux. Lors des élections de 2006, les sections des Coteaux ont été rebaptisées en 1^e (Condé), 2^e (Despas) et 3^e (Quentin). Toutefois, cette nouvelle appellation n'est pas encore officielle puisqu'elle n'est pas encore publiée dans le journal officiel Le Moniteur.

La commune des Coteaux est le chef lieu de l'arrondissement dont il porte le nom. Cet arrondissement, situé dans le département du sud, comprend deux autres communes Roche-à-Bateau et Port-à-Piment. Il se trouve dans la cote sud allant de Port Salut à Tiburon.

La ville des Coteaux fut fondée en 1816 et élevée au rang de commune à la même année. Cette commune comprend trois sections communales Condé 1^e, Despas 2^e et Quentin 3^e, et un quartier nommé Damassin. Selon les statistiques de 2003, la population des Coteaux était de 16754 habitants dont 3397 vivant en zone urbaine et 13357 en zone rurale. Depuis 2004, elle est la deuxième commune la mieux classée de la côte sud. Elle occupe le 35^e rang, dernière Chardonnières (24^e), devant Cayes (35^e), Port-à-Piment (53^e) et Roche-à-Bateau 69^e (Carte de pauvreté d'Haïti, 2004, p.99). Le tableau 2 donne les caractéristiques de quelques communes de la région.

Table 1: Caractéristiques des communes de la Côte Sud

Commune	Rang	Classement général	Accès à l'éducation de base	Accès au service primaire de santé	Accès à l'eau courante	Accès à l'assainissement de base
Chardonnières	24	Faible	Très faible	Moderne faible	Moderne faible	Moderne faible
Coteaux	35	Faible	Très faible	Faible	Moins faible	Moderne faible
Cayes	37	Faible	Très faible	Moins faible	Très faible	Moins faible
Tiburon	52	Faible	Très faible	Faible	Moderne faible	Moderne faible
Port-à-Piment	53	Faible	Très faible	Moins faible	Très faible	Moderne faible
Roche-à-Bateau	69	Faible	Modérément Faible	Extrêmement Faible	Moins faible	Très faible
Les Anglais	68	Faible	Extrêmement Faible	Faible	Moderne faible	Moderne faible
Port-Salut	79	Faible	Très faible	Faible	Moins faible	Extrêmement Faible

On voit dans le tableau que la commune des Coteaux est la deuxième la mieux de la Côte après Chardonnières.

Cette commune est bornée au Nord par Carrefour Canon, 3^e section communale de Chantal, au Sud par la mer des Caraïbes, à l'Est par Renaudin et Beauclos, respectivement 2^e et 3^e sections communales de Roche-à-Bateau et à l'Ouest par Paricot, 1^e section communale de Port-à-Piment.

La section communale Condé est subdivisée en 3 regroupements d'habitations Chevalier, Condé et Sinaï. Ces regroupements comprennent 100 localités dont 11 à Chevalier, 24 à Condé et 65 à Sinaï. Cette section est limitée au Nord par Carrefour Canon, 3^e section communale de Chantal et Beauclos, 3^e section communale de Roche-à-Bateau, au Sud par la mer des Caraïbes, à l'Est par Renaudin et Beauclos, respectivement 2^e et 3^e sections communales de Roche-à-Bateau et à l'Ouest par Despas et Quentin respectivement 5^e et 6^e sections communales des Coteaux.



3.2 Réseau routier et accès

L'accès à la section de Condé se fait à travers la route nationale Sud-Ouest reliant Cayes -Tiburon en passant par Port-Salut. Cette route est en asphalte sur 28 km jusqu'à Port-Salut. Le reste du tronçon est en terre battue dont l'état est mauvais. Toutefois, un projet vient d'être lancé en vue

d'asphalter le tronçon reliant Port-Salut à Port-à-Piment mesurant 35 km. Pour se rendre aux habitations de Condé et de Sinaï, on doit emprunter l'un des trois sentiers suivants :

- le premier, le plus fréquenté, part de Roche-à-Bateau, traverse les localités Labiche et Tête Nicolas en traversant la rivière Mulet en neuf (9) endroits différents. Il conduit à Condé après 1h30 mn à 2h de temps de marche et à Sinaï après 2 h30 à 3 h30 de marche.
- le deuxième part de la localité Ka Colas en passant par Morne Moncourt, Café Bleck, Lajeau, pour aboutir à Tête Nicolas ;
- le troisième part des Coteaux en passant par Despas pour aboutir à Sinaï.

En utilisant les deuxième et troisième sentiers, il faut grimper des pentes raides et escarpées. Ces sentiers sont rarement utilisés. Les gens ont préféré passer par la rivière en période normale. Cependant, en période de crues, ils doivent nécessairement éviter la rivière (voir carte suivante).

Les résidents de Condé utilisent un autre sentier pour se rendre à Chantal. Ce sentier part de Barrière Condé et traverse la 3^e section de Roche-à-Bateau au niveau des localités Tête Nicolas, La Peigne, Nan Figué, Latiplaine, Renaudin, Clermont, Lazare, Morne Lixi, et Jabrun. La durée de marche est comprise entre 3h et 4h de temps.

Le gens de Sinaï peuvent se rendre également à Chantal et à Durcis en passant respectivement par Martinet et par Jérusalem. Par Jérusalem, ils traversent les localités Bouchi, Ravine Mulet, Jérusalem, Piranm, Morne Manyan, Caïman, Canot et Porte Canal. Là, ils peuvent prendre un taptap pouvant conduire à Chantal, Durcis et Torbeck. Le trajet dure entre 2h30 à 4 heures de marche. Par Martinet, ils traversent Ravine Mulet, en continuant vers Ravine Paquet, Plaine Paquet et Pyranm. La durée du trajet est la même que précédemment.

Un autre tronçon, conduit directement à Chantal en partant de Sinaï. Il traverse Ravine Mulet, Morne Ka Osterne, Zabricot, Ka Oberti, Carrefour Ziga, Fontanni, Desjardins, Jabrun, puis on traverse Rivière Derrière Morne, Ti Koken et finalement on arrive à Chantal.

Réseau routier



Echelle: 1/80000

3.3 La population

Selon les données de l'étude, la population de Condé est de 4847 habitants répartis en 932 familles, soit 5.2 personnes par famille. Les caractéristiques de cette population sont données dans le tableau 4.

Table 2: Répartition de la population de Condé

Habitation	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Chevalier	466	489	468	414	1837
	25%	27%	25%	23%	100%
Condé	414	399	295	313	1421
	29%	28%	21%	22%	100%
Sinai	483	418	350	338	1589
	30%	26%	22%	21%	100%
Total	1363	1306	1113	1065	4847
	28%	27%	23%	22%	100%

On voit que la population est très jeune où la population des moins de 18 ans représente 45%, soit 23% de garçons et 22% de filles. La répartition de la population est plus ou moins régulière au niveau des habitations.

Avec une superficie de 26.7 km², la densité de la population est de 182 habitants/km².

3.4 Le transport

Chevalier est traversée du Nord au Sud par la route nationale Sud-Ouest. L'accès aux localités peut se faire en véhicule tout terrain. Il faut signaler que les gens de Chevalier se rendent aux Coteaux principalement à pied ou à bicyclette parce qu'il n'existe pas de taptap, ni de taxi moto qui assurent le trajet entre les communes de la côte Sud notamment entre Roche-à-Bateau et Coteaux. Pour passer d'une commune à l'autre à partir du transport en commun, il faut monter à bord des véhicules qui assurent le trajet Cayes–Tiburon. Ces véhicules sont souvent chargés et ne

laissent pas de place pour les gens qui ne s'embarquent pas au lieu de départ (photo A1). Le transport à l'intérieur de la section se fait sur dos d'animaux ou sur tête d'homme (Photo A2). Les malades sont transportés sur des brancards.



Photo A1 : Véhicule de transport



Photo A2 : Transport du charbon

3.5 Les moyens de communication

Les moyens de communication utilisés dans la zone sont la radio, le téléphone, la télévision et l'Internet.

La radio : Il existe deux stations de radio communautaire à proximité de la section. Il s'agit de la radio Classique sise à Roche-à-Bateau et la voix de Laurent Ferrou, sise aux Coteaux. Cependant, selon la population, la radio Macaya, située aux Cayes, est la plus écoutée au niveau de la section. La plupart des stations de la capitale et des Cayes sont relayées dans la zone. Il s'agit de Ginen, Caraïbes, Lumière, Métropole, Voix Paysan Sud (VPS), VKM, Vision 2000, Fraternité, Zénith, Sud FM, La Trinité, etc. La radio *Men Kontre* est captée depuis Jérémie. Selon la population, la plupart des radios émettant de Port-au-Prince peuvent être captées directement à Sinaï.

La télévision : Une seule chaîne, la Télévision Métropole Sud (TMS) est captée au niveau de Chevalier. Cependant, les gens de Sinaï affirment que plusieurs chaînes peuvent être captées au sommet de la montagne la Hotte, qui est une zone non habitée.

Le téléphone : Ce type de communication se fait à partir de téléphone portable de la compagnie digicel. Le service est total à Chevalier. Pour Condé et Sinaï, la réception d'appel est pratiquement absente, on peut émettre des appels à partir points fixes identifiés par la population.

L'Internet : On ne rencontre pas de service Internet dans la section. Cependant, il existe un centre d'appel à Roche-à-Bateau et deux aux Coteaux où on peut faire des appels vers l'étranger et naviguer à partir de cyber café.

3.6 Les caractéristiques biophysiques

Les principales caractéristiques biophysiques sont la topographie, le sol et végétation, le climat et l'hydrographie.

3.6.1 La topographie

Condé est une section dominée par les mornes. Son versant Sud, l'habitation de Chevalier, est une plaine comprise entre la mer et le pied mont du morne Moncourt. L'habitation de Condé contient une alternance de vallons et de collines connus sous le nom de Plaine Condé. Tout le reste de la section est montagneuse avec une topographie qui atteint 200 m à Condé, 500 m dans le centre de Sinaï et plus de 950 m au sommet du morne La Hotte.

3.6.2 Sol et végétation

Les sols sont de type basaltique rocaillieux et ferralitique. Les sols basaltiques rocaillieux sont localisés dans les hauteurs de Condé, de Sinaï et de Jérusalem. Les sols ferralitiques sont surtout localisés dans l'habitation de Chevalier. Les sols sont quasiment érodés en raison de la topographie plus moins accidentée de la section

La végétation varie suivant qu'on se trouve en plaine, en flanc de coteau ou en montagne. A Chevalier, la végétation est dense (photo B) et constituée d'espèces fruitières comme le cocotier (*Cocos nucifera*) principalement au bord de la mer, le manguier (*Mangifera indica*), l'arbre véritable (*Artocarpus incisa*), l'avocatier (*Persea americana*), l'oranger (*Citrus aurantium*), l'arbre à pain



Photo B : Plaine Chevalier



Photo C : Sommet de mornes

(*Artocarpus cominis*), le citronnier (*Citrus*), le kénépier, etc. On y rencontre également des espèces forestières comme le neem (*Azadiracta indica*), l'eucalyptus (*Ecalyus sp*), le cèdre (*Cedrela audorata*), le mombin, etc. Le reste de la pleine est utilisée pour l'agriculture et les résidences. La partie agricole est clairsemée avec les cultures d'arachide, de pois Congo, du maïs, etc.

A Condé et à Sinaï, la végétation est très dense au niveau des gorges des ravines. Au fur et à mesure qu'on grimpe les mornes, la végétation diminue pour aboutir à une absence totale d'arbre au sommet (photo C). Les espèces fruitières les plus rencontrées sont l'arbre véritable (*Orthocarpus incisa*), le cocotier (*Cocos nucifera*), l'avocatier, le manguier, l'arbre à pain, l'abricotier, le cacaoyer, etc. Les espèces forestières sont pratiquement les mêmes que pour Chevalier.

3.6.3 Pluviométrie

Il n'existe pas de station météorologique pour la collecte des données climatiques de la zone. Toutefois, on trouve un pluviomètre installé à Tête Nicolas, une localité de Condé. Son installation est très récente et les données déjà enregistrées ne le sont que pour quelques jours.

De son côté, la Sous direction départementale agricole (SDDA) des Coteaux sise à Port-à-Piment dispose des données uniquement pour l'année 2006. La pluviométrie annuelle est de l'ordre de 1043 mm. Elle est plus concentrée entre avril et novembre avec un creux en juin. Le tableau 6 donne sa répartition.

Table 3: Pluviométrie enregistrée en 2006

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Pluie (mm)	51,1	27,3	1,4	70	97	62,9	238,4	138,2	96,6	75,1	118,8	66,2	1043

Selon la population locale, la saison pluvieuse va d'avril à novembre avec des creux en juin et juillet. Le tableau 7 donne la répartition de la pluviométrie de la zone selon la population.

Table 4: Répartition de la pluviométrie selon la population de Condé

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chevalier	+	+	++	+	+++++	+	+	+++++	++	+++	+	+
Condé	+	+	+	++	+++++	+	++	+++	+++	+++++	+++	+
Sinaï	+	++	+	+++	+++++	+	+	+++++	+++	+++++	+	+

Légende : + = fréquence des pluies

Selon les deux tableaux, la répartition de la pluviométrie est similaire. Les faibles pluviométries sont concentrées entre avril et octobre avec des creux en juin.

3.6.4 Température

L'équipe n'arrive pas à collecter les données de température. Toutefois, selon la population, les températures les plus faibles s'obtiennent entre janvier et février tandis que les plus hautes entre juillet et août.

3.6.5 Ressources en eau

Les ressources en eaux se sont réparties en pluies, mer, rivières, sources et eaux souterraines et mares.

Pluies : Avec une pluviométrie annuelle de 1043 mm et une superficie de 26.7 km², la section reçoit annuellement 27 849 100 m³ d'eau. De ce volume, une partie est ruisselée, une autre infiltrée et le reste est évapo-transpiré. L'évaluation de chacune de ces parties demande des études plus poussées que la présente.

La mer : Elle constitue la partie Sud de la section. Cette ressource est utilisée pour la pêche, les loisirs et les bains. Selon la population, l'eau de la mer est très polluée et il y aurait une diminution de la quantité de poissons sur la cote.

Les rivières : La section est contournée dans sa partie Est par la rivière Mulet qui établit les limites entre les communes Coteaux et Roche-à-Bateau. Cette rivière est alimentée par deux sources. La première, Ti Source, se trouvant dans la localité La Réserve, transite par la localité L'Étang. Le deuxième provient de Jérusalem dans la localité Macacri. Ces deux sources se confluent dans la localité Mulet pour donner la rivière qui porte son nom. La population donne également le nom de *Rivyè mal konprann* à Mulet, parce qu'elle pense que cette rivière ne comprend rien. Lorsqu'elle est en crue, elle emporte tout sur son passage. Son eau est utilisée pour les usages domestiques, les bains, l'abreuvement des animaux. Son exploitation à des fins agricoles est très faible. Au niveau de la localité de Labiche, le Projet de Réhabilitation des Petits Périmètres Irrigués (PPI) a installé une pompe pour alimenter le périmètre irrigué de Roche-à-Bateau. Depuis son installation, cette pompe n'est jamais utilisée, faute de carburant. Les habitants de Chevalier souhaitent un projet similaire pour irriguer la plaine. Toutefois, il faudrait des études socioéconomiques poussées en vue de voir la capacité des planteurs à assurer la prise en charge d'un système par pompage.

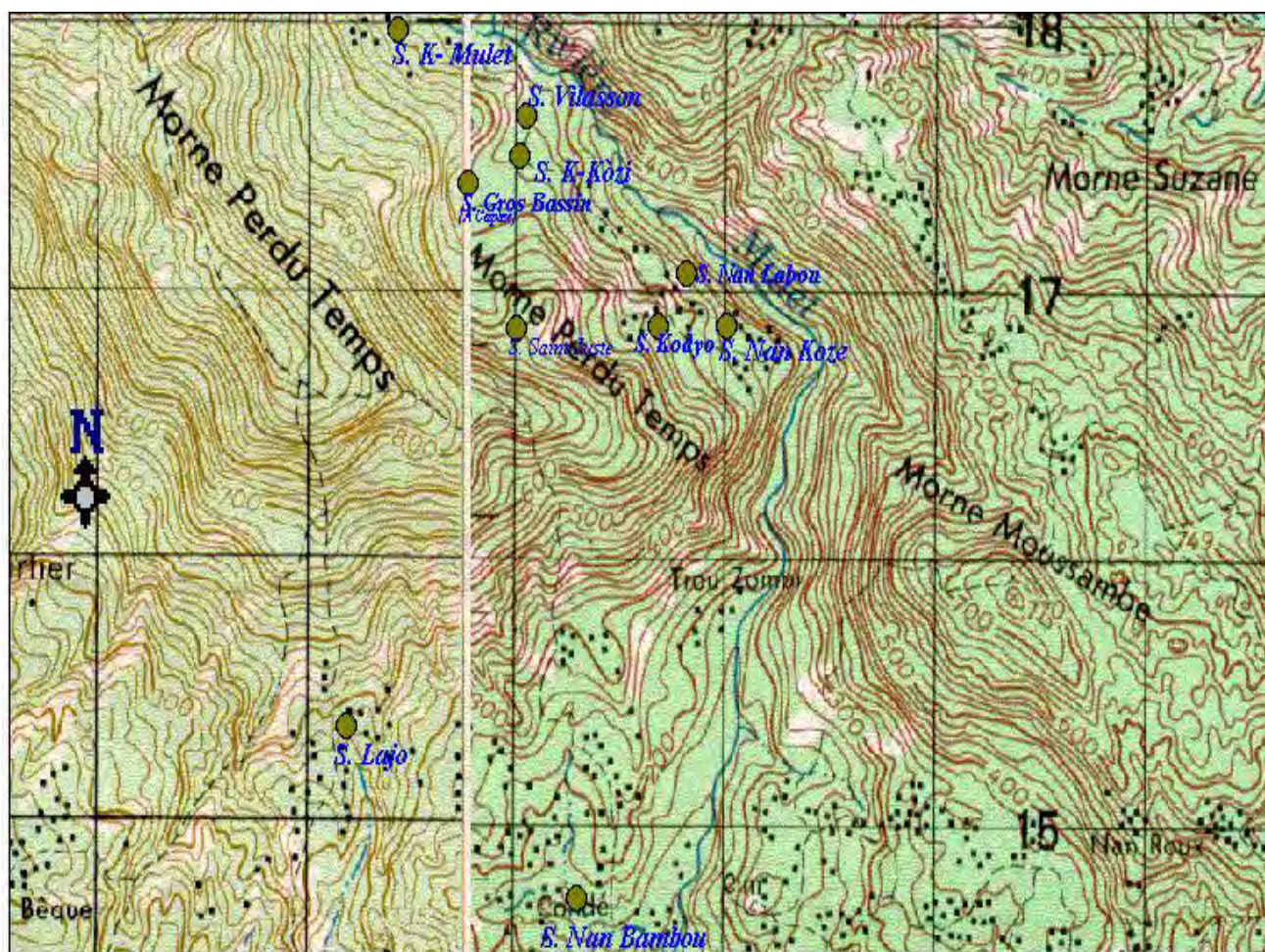
Les ravines : 20 ravines sont rencontrées dont 9 sont à débit permanent et 11 à débit temporaire. Les ravines sont concentrées au niveau de l'habitation de Condé et sont réparties dans le tableau 7.

Table 5: Répartition des ravines

Habitation	Ravine à débit permanent	Ravine à débit temporaire
Chevalier		Terre Cassée,
Condé	Ti Place, Ti Source, Malette, Bandjoul, Venkmi, Hyppolite, Rosolie, Denyon, Nan Koze	Mapou, Codjo, Nan Plenn, Coquillon, Golying, Nan Poban, Nan Saut, Fond Bourrique, au Diable, Colas
Sinaï		
Total		

Les sources d'eau : La section possède 25 sources dont 1 à Chevalier, 15 à Condé et 9 à Sinaï. La plupart ont un débit faible et temporaire. Certaines sont des points d'eau creusés sur la rive de la rivière Mulet. La population les utilise mais elles ne sont pas exploitables à des fins de captage. L'équipe a étudié les caractéristiques des sources qui pourraient être captées et a présenté ces caractéristiques dans le tableau 9. Les autres sources non présentées dans ce tableau se trouvent à Condé. Ce sont Denyon, Ti Plas, Laramé, Nan Plenn, Mapou, Bondjoul, Fond Bourrique, Malette, Venkmi, Rosolie, Lahotte et Barrière Condé.

Carte des sources d'eau



Diagr

Echelle: 1/30000

Table 6: Les sources d'eau: Caractéristiques, utilisation et qualité

	Nom	Débit (l/s)	Période d'étéage	Environnement	Utilisation	Qualité	Zones desservies	Possibilités de captage	Gestion	Accès
Chevalier	Moncourt									
Condé	Nan Bambou	2	-	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Bonne	Condé	Captée, pas de distribution	Pas de structure	Facile
	Kokiyon	0,1	Fév. –mar, Juin – juil	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Mauvaise				
	Nan Santye	0,1	Fév-mar Juin – juil	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Mauvaise				
Sinaï	Nan Koze	1	Juin – juillet	Zone rocailleuse, avec cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Apparemmement potable	Kenne, Laza, nan Koze	Peut être captée	Pas de structure	Difficile
	Kodyo	0,75	Juin – juillet	Zone rocailleuse, avec cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Apparemmement potable	Kodyo, Laza, Gran chemin, Lacou	Peut être captée	Pas de structure	Peu difficile
	Nan Labou	0,2	Fév. –mar, Juin - juillet	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Mauvaise	Kenne, Laza, nan Koze	Peut être captée	Pas de structure	Difficile
	K-Kòzi	3	-	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Apparemmement bonne	K-Kòzi	Peut être captée	Pas de structure	Facile
	Gwo Basen	6	-	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Bonne	Gwo Basen	Peut être captée et distribuée	Pas de structure	Facile
	Villasson	4	-	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Apparemmement bonne	Villasson	Peut être captée et distribuée	Pas de structure	Facile
	K-Milèt	4	-	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Très bonne	Mulet	Difficile	Pas de structure	Facile
	K-Tesye	0,1	Fév. –mar, Juin – juillet	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Mauvaise	K-Tesye	Impossible	Pas de structure	Facile
	Saint Juste	1	Fév. -mars, Juin – juillet	Cultures et arbres fruitiers et forestiers	Domestique Boisson, lessive	Bonne				

Les sources qui peuvent être exploitées à des fins de captage se trouvent davantage à Sinai.

Les puits : Les puits se trouvent dans l'habitation de Chevalier. Ils sont au nombre de 47 dont 22 à Bleck, 17 à Chevalier, 4 à Fond Bleck et 4 à Moncourt. Selon la population, l'eau de ces puits est salée ou lourde. On l'utilise surtout dans les usages domestiques.

Système d'adduction : À Chevalier, il existe un système d'adduction d'eau potable. Ce système avait été construit en 1986 par Care- Haïti pour alimenter le centre ville des Coteaux et l'habitation de Chevalier. Au cours de son exploitation, il y a eu une augmentation des prises privées. Parallèlement, le débit de la source a diminué. Depuis 1995, seul le centre ville est alimenté et la partie alimentant l'habitation de Chevalier, avec un nombre de 6 bornes fontaines, devient non fonctionnel.

Mare : Il existe deux mares au niveau de Lajeau. Les résidents les classent comme étangs mais, elles peuvent être assimilés à des mares.

4 LES INFRASTRUCTURES SOCIOÉCONOMIQUES DE BASE

Les services socioéconomiques de base sont très restreints dans la section. On y trouve un bureau du CASEC et un marché qui se situent au centre de Condé

Le bureau du CASEC est une maison privée dont le loyer est payé chaque mois (Photo D).

4.1 Les marchés

Il existe un seul marché public dans toute la section qui est situé à Condé. Il est localisé sur un terrain privé dont le loyer est payé mensuellement. Les fonds pour le loyer proviennent des recettes collectées au marché par le bureau du CASEC. Ce marché est dépourvu d'infrastructure et souffre d'un problème d'organisation. Il n'y a ni abattoir, ni toilette publique, ni tente, ni parc d'animaux. Faute d'abattoir, les animaux sont tués au bord de la rivière Mulet et les déchets y sont jetés directement. Ceux qui viennent au marché font leur besoin au bord de cette rivière. En passant près de la rivière, on sent une odeur nauséabonde résultant des mauvaises pratiques



Photo D : Bureau du CASEC



Photo D1 : Le marché de Condé

susmentionnées. Au niveau de l'organisation, tous les produits sont entremêlés. Les insectes peuvent passer rapidement et directement de la viande aux autres produits (sucre, pain, etc.)

En dépit de sa taille réduite et de ses carences en infrastructures, ce marché est l'un des plus grands de toute la région aux yeux de la population. Il est réputé pour un endroit privilégié pour la vente de bétail. Même les habitants de Chevalier marchent près de 2h pour se rendre à Condé en vue de vendre leur bétail.

D'autres marchés sont également fréquentés par la population. Ces marchés sont présentés dans le tableau 10.

Table 7: Les principaux marchés fréquentés par la population

Habitation	Chevalier	Condé	Sinaï
Marchés fréquentés	Condé, Roche-à-Bateau, Coteaux, Carpentier	Condé, Chantal, Durcis (surtout gros bétail), Coteaux, Roche-à-Bateau, les Anglais (semence haricot)	Condé, Durcis, Roche-à-Bateau, Chantal, Coteaux, Despas

Ces marchés fonctionnent du mardi au samedi. Toutefois, on peut y trouver les produits de première nécessité tous les jours. Pour celui de Condé, en dehors du mardi, il est quasiment impossible d'y trouver des produits. Les jours de fonctionnement des marchés sont donnés dans le tableau 11.

Table 8: Jours de fonctionnement des marchés

Nom du marché	Jour de fonctionnement
Condé, Durcis	Mardi
Coteaux	Samedi
Roche-à-Bateau	Jeudi
Carpentier	Mardi/Samedi
Quentin	Mercredi
Chantal	Vendredi

4.2 L'état civil

Le bureau d'état civil se trouve au centre ville des Coteaux. La quasi-totalité des gens de Chevalier possèdent un acte de naissance. Pour les autres habitations, ceux qui ont ce document sont nombreux, mais en moins grande importance que ceux de Chevalier. Cela s'expliquerait par la proximité de Chevalier aux Coteaux et que l'officier actuel est un résident de Chevalier.

Le prix d'un acte de naissance est de 25 HTG. Son obtention n'est pas difficile, il suffit de remplir les formalités nécessaires. Le problème réside surtout dans le déplacement. Car, pour se rendre aux Coteaux à partir de Sinaï, il faut disposer plus de trois heures de marche.

4.3 Loisirs et festivités

En terme de loisirs et festivités, les gens de Condé se divertissent au football, à la gaguère, à l'organisation des fêtes au bord des plages.

4.3.1 Le football

Au niveau du football, il existe quatre (4) espaces de jeux dans la section dont un à Chevalier (Fond Chevalier), 2 à Condé (Tête Nicolas et Barrière Condé) et un à Sinaï (Boucou). Tous ces espaces sont des terrains privés. Chaque année, les jeunes cotisent entre eux pour louer ces espaces en vue de réaliser des activités sportives. Les montants de location sont de 1500 HTG pour Sinaï, 2500 à 3000 HTG pour Condé et Chevalier. Ces espaces sont clôturés en paille de cocotiers en vue de faciliter les rentrées d'argent lors des compétitions importantes. Ces clôtures sont renouvelées au début de chaque championnat. Au moment des vacances, les jeunes organisent des championnats sur ces terrains entre les équipes provenant des différentes localités de la section, mais également en provenance de Roche-à-Bateau et des Coteaux.

4.3.2 Les gaguères

Cette activité revêt d'un caractère économique mais peut être classée au niveau de loisirs. On rencontre 8 gaguères dans la section dont 1 à Chevalier, 3 à Condé et 4 à Sinaï. Le tableau 12 donne la répartition des gaguères et leur jour de fonctionnement.

Table 9: Répartition des gaguères au niveau de la section

Habitation	Nom de la gaguère	Localisation	Jour de fonctionnement
Chevalier	Gaguère association	Bleck	Mercredi
Condé	Liberto Zéphirin	Jean Michel	Samedi
	Séraphin Bergel	Barrière Condé	Dimanche
	Duvalier (Louino Samedi)	Lajeau	Mercredi
Sinaï	Ti Dimanche	Kenne	Jeudi
	Iguelmo Georges	Boucou	Dimanche
	Vieux Poulain	Villasson	Mercredi
	Coulée	Boucou	Samedi
Total	8		

Il faut préciser, qu'en plus de ces gaguères, les pratiquants de ce jeu en fréquentent d'autres hors de la section notamment à Roche-à-Bateau, Despas et Quentin. La période *dezafi* commence à la fin de décembre pour terminer en mars. Le *dezafi* est une période d'une semaine consacrée à trouver le coq qui a tué son adversaire durant le temps le plus court. Le coq qui a battu le record est celui qui gagne le *dezafi*. Son propriétaire obtient une prime importante qui peut être un porc, un bœuf ou de l'argent.

4.3.3 Les festivités

En terme de festivités, la section est marquée par l'organisation des fêtes patronales qui débutent dès la fin du mois de juin pour terminer dans la première quinzaine du mois d'août. Seulement deux de ces fêtes ont des dates fixes. Il s'agit des fêtes patronales St Pierre et Immaculée des Coteaux qui sont fêtées respectivement le 29 juin et le 15 juillet. Les autres sont étalées sur toute la période et ont lieu tous les week-end qui succèdent le 29 juin. La population s'intéresse également aux fêtes nationales et celles de fin d'années. Le tableau 13 donne la répartition des fêtes auxquelles s'intéresse la population de Condé

Table 10: Calendrier des festivités au niveau de la section

Fêtes	Date ou période	Remarques
Indépendance	1 janvier	
Les Aïeux	2 janvier	
Les Rois	6 janvier	Renouvellement des comités des Kwadi
Carnaval	Entre février et mars	
Pâques	Avril	
Église Béthanie de Chevalier	Avril	
Agriculture et travail	1 mai	
Drapeau	18 mai	
Mère	Dernier dimanche de mai	
Patronale des Coteaux	29 juin	
Immaculée Coteaux	2 ^e dimanche de juillet	
Caïman Beach	Juillet	
Théâtrale Sinaï	15 juillet	
Mont Carmel Chevalier	3 ^e dimanche de juillet	
Altagrace de Café Bleck	4 ^e dimanche de juillet	
St Anne Condé	5 ^e dimanche de juillet ou 1 ^e dimanche d'août	Fonction du nombre de dimanche que compte le mois de juillet
Ste Thérèse Sinaï	1 ^e ou 2 ^e dimanche d'août	Fonction du nombre de dimanche que compte le mois juillet
La Toussaint	1 novembre	
Les morts	2 novembre	
Théâtrale Condé	24 décembre	Fête très locale
Vodou Condé	24 décembre	Fête très locale
Noël	24 et 25 décembre	Certaines églises célèbrent le 24 décembre, d'autres le 25.

Il faut noter qu'en plus des fêtes locales, la population s'adonne à d'autres fêtes patronales de la région. Par exemple, une bonne partie de gens de Chevalier se rend chaque année à Port-Salut à l'occasion de sa fête patronale St Dominique célébrée le 4 août ou à Gelée célébrée le 16 août.

4.4 Les cimetières

Il existait deux cimetières publics à Chevalier, mais ils sont abandonnés et ne sont plus utilisés. Une bonne partie des familles disposent des cimetières familiaux ou des caves. Celles qui ne

disposent pas de ces structures inhumant leurs proches dans leur cour. Quelque temps après, un tombeau est souvent érigé sur l'emplacement

4.5 Les secteurs socioéconomiques

Dans cette section, nous présentons 5 secteurs socioéconomiques. Ce sont le secteur organisationnel et institutionnel, le secteur éducation, le secteur santé, le secteur agricole, le secteur élevage et pêche et le secteur environnement.

4.5.1 Le secteur organisationnel et institutionnel

Au niveau organisationnel et institutionnel, on rencontre :

- 35 organisations communautaires de base (OCB) dont 18 à Chevalier, 8 à Condé et 9 à Sinaï. De ces 35 OCB, 16 sont des groupements, 13 associations, 4 fédérations et deux groupes musicaux. Elles sont faiblement structurées présentant les caractéristiques des organisations traditionnelles (konbit, Corvée, ...). Toutefois, certaines sont spécialisées dans des activités spécifiques comme la pêche, le transport des malades, l'animation rurale, etc.
- 12 églises dont 8 protestantes et 4 catholiques. Ces églises accueillent près de 1700 fidèles dont 54% de femmes et 46% d'hommes. Cependant, ce sont les hommes qui sont les principaux responsables.
- 21 péristyles dont 1 à Chevalier, 9 à Condé et 11 à Sinaï.
- 5 institutions externes notamment la FAO, le Care, le DAP, la Caritas, le CRS et le World Vision. Ces institutions interviennent surtout en cas d'urgence après les catastrophes pour des distributions de nourritures, de semences, d'animaux, etc. La World Vision ne travaille plus dans la zone, mais ses interventions ont toujours marqué la population.
- des institutions locales notamment le CASEC dont le bureau se trouve au marché de Condé, l'EFACAF à Chevalier, etc.

4.5.2 Le secteur éducation

Au niveau de l'éducation, Condé présente 10 écoles primaires dont 3 nationales et 7 privées. Ces écoles répondent aux noms de Nationale de Chevalier, Bon Berger de Chevalier, Évangélique Béthanie à Chevalier, Nationale de Tête Nicolas, Méthodiste de Condé, Programme d'Éducation Avancée à Condé, Nationale de Sinaï, Évangélique de Sinaï, Communale de L'Étang et Presbytérale de Sinaï. Elles reçoivent plus 1154 élèves dont 57.6% de garçons et 42.4% de filles. De ces écoles, seulement les nationales atteignent le niveau du CEP. Les élèves des autres écoles doivent continuer dans les

nationales ou abandonner l'école. Ces écoles sont logées dans des bâtiments qui sont en mauvais état avec absence de latrines.

Au niveau des adultes, 45% des gens sont analphabètes, tandis que le taux de scolarisation des enfants atteint 69%.

4.5.3 Le secteur santé

Le secteur santé est caractérisé par une absence de cadres et d'infrastructures sanitaires dans la zone. Les premiers soins sont apportés par un réseau de collaborateurs volontaires (col-vol) qui sont des gens de la population ayant reçu une formation en premier soin. Les cas graves sont transportés sur brancard vers Roche-à-Bateau, aux Coteaux pour être acheminés vers les Cayes selon le cas. Les maladies courantes sont rencontrées avec des cas de Charbon à Condé et à Sinaï. L'accès à l'eau potable se fait à travers des puits, des sources et de la rivière. Selon la population, ces eaux sont de mauvaise qualité. Elles provoquent des maladies hydriques. Cette information a été confirmée par les responsables médicaux de la commune.

4.5.4 Le secteur agricole

Le secteur agricole n'est pas trop développé. Les cultures sont pratiquées en associations avec parfois plus de 5 cultures simultanément sur une seule et même parcelle. Les principales espèces rencontrées sont l'igname, le pois Congo, le haricot et la banane pour Sinaï, le maïs, le pois Congo et l'arachide pour Condé et Chevalier. Les autres espèces sont la patate douce, le manioc, la canne-à-sucre, les légumes, etc. Pour le travail agricole, les gens se sont groupés en des structures dénommées Kwadi, groupement, escouade ou corvée. Le prix d'une journée régulière de travail varie de 25 à 30 gourdes. Les gens produisent beaucoup de fruits notamment les cocotiers, les citrus, les mangues, les avocats, l'arbre véritable, l'arbre à pain, le melon d'eau, etc. Depuis quelques années, les cocoteraies sont attaquées par une maladie et les producteurs sont très inquiets en ce sens.

L'élevage se fait de manière traditionnelle, avec la présence de quelques espèces de caprins améliorées. Les espèces rencontrées sont les bovins, les caprins, les équins, les porcins, les ovins, la volaille, etc. On ne trouve pas dans la zone de pharmacie vétérinaire ni de cadres vétérinaires. Chaque année, le ministère de l'Agriculture organise des campagnes de vaccination. Ces interventions atténuent la situation mais ne résout pas le problème de maladie dans la section. Les gens de Chevalier pratiquent la pêche au niveau de la mer. Le PDR sud a mis un dispositif au DCP, mais il n'a pas connu des résultats spectaculaires. On retrouve une organisation de pêcheurs qui met en place des bassins piscicoles dans toute la côte sud. Les premiers résultats sont

encourageants, mais ses faibles capacités financières et techniques ne favorisent pas le développement de cette entreprise.

4.5.5 Le secteur environnement

Le secteur environnement est caractérisé par une forte couverture végétale au niveau des gorges et des plaines. Les espèces fruitières sont surtout rencontrées avec certaines espèces forestières. Cette couverture diminue au fur et à mesure qu'on prend de l'élévation pour disparaître au sommet des principales montagnes. En ce sens, la dégradation est très poussée dans la plupart des mornes. La fabrication du charbon de bois est très présente.

5 PROBLÈMES IDENTIFIÉS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS

5.1 Le secteur économie familiale

Exode dû au manque de service dans la zone. Effet, une bonne partie de la population migre vers d'autres zones ou vers les villes des Cayes ou Port-au-Prince à la recherche de mieux être.

Manque d'emploi. En dehors du secteur agricole qui emploie une bonne partie de la population, on ne trouve pas d'autres entreprises de la zone. Les gens pratiquent des petits métiers mais à certaines époques, ils en tirent peu d'argent.

5.2 Le secteur organisationnel

Faible structuration des OCB. Les OCB sont faiblement structurées. On rencontre à peu près les mêmes personnes au sein des comités. Elles se rapprochent plus vers les organisations traditionnelles qui s'adonnent au travail agricole. Lorsqu'il y a conflits entre les membres, l'OCB est scindée en deux donnant naissance à un nombre relativement élevé d'OCB. Seulement 8.6% ont un permis délivré par le MAS, 14.3% ont un permis de la mairie et 34.3% ont un statut ou des règlements internes.

Manque de moyens financiers. Les OCB font face à un manque de moyens financiers. Les activités qu'elles entreprennent ne leur permettent pas de rentrer de l'argent. Elles n'ont pas beaucoup d'expériences et de compétences dans l'élaboration de projets. Les rares documents qu'elles présentent aux partenaires, n'ont pas trouvé de financement. Les OCB n'ont pas un local propre. Elles se réunissent dans des endroits publics comme les églises, les écoles, chez des particuliers, etc. Elles n'arrivent pas à tenir leur archive en bonne et due forme.

Activités non définies et non précises. Seulement 5 OCB qui sont spécialisées. Parmi lesquelles, deux sont des groupes musicaux, deux transportent des morts et une fait de la pêche. Les activités des autres ne sont pas bien définies. Elles déclarent intervenir dans les routes, la

conservation de sols, le reboisement, etc. Mais, on ne voit pas concrètement les traces de leurs interventions. La plupart d'entre elles ont introduit le micro-crédit qui se fait à des échelles très réduites.

5.3 Le secteur santé

Absence d'infrastructures sanitaires. On ne rencontre ni centre de santé, ni dispensaire, ni clinique dans la section. Les cas majeurs doivent être transportés aux Coteaux ou à Roche-à-Bateau. Les cas les plus graves sont acheminés vers les Cayes.

Mauvais état des routes et transport difficile des malades. Pour passer de Sinaï à Condé, il faut descendre le morne Trou Zombi qui est difficilement accessible, même à pied. De plus, pour passer de Condé à Roche-à-Bateau, il faut traverser la rivière Mulet en 9 endroits. Donc, pour transporter les malades vers les centres de santé, les gens éprouvent beaucoup de difficultés. Cela entraîne parfois la mort des malades. Le secteur transport n'est pas trop développé dans la région. Lorsque les malades doivent être transportés vers les Cayes, cela se fait dans de conditions très précaires.

Présence de maladies de charbon et comportement douteux de la population. A Sinaï et à Condé, les cas de maladie de charbon sont courants. Le plus inquiétant est le comportement douteux de la population face à cette maladie. Par exemple, on demande à la population d'enterrer les corps des animaux morts par le charbon dans des fosses très profondes. Il semble que ces recommandations ne sont pas toujours suivies.

Manque de latrine et mauvais comportement de la population en matière d'hygiène. Seulement 9% de des familles possèdent une latrine. La situation est plus critique à Condé et à Sinaï où respectivement 6% et 1% de familles disposant d'une latrine. Même certains bâtiments de services communs (église, école, gaguère, marché) ne disposent non plus de latrine. Les gens font leurs besoins à même le sol contribuant à polluer les rivières, les sources, les plages, etc. Au niveau de comportement, certaines personnes ne se sentent pas gênées de faire leurs besoins à l'air libre. Par exemple, selon la population, même certaines personnes qui possèdent une latrine chez elles font leurs besoins sur la plage.

Accès difficile à l'eau potable. L'alimentation en eau de la population se fait à travers des sources, de la rivière et des puits. Selon la population, ces eaux sont de mauvaise qualité. Elles provoquent des diarrhées et des maladies connexes. Selon les responsables sanitaires des Coteaux et de Roche-à-Bateau, beaucoup de cas de typhoïde sont rencontrés dans la zone.

Manque de cadres sanitaires. On ne trouve pas de cadres sanitaires dans la section. Certains originaires de la zone ont des formation d'auxiliaires, d'infirmières et en médecine, mais ils ne sont pas des employés ou n'exercent pas leur profession dans la zone.

5.4 Le secteur agricole

L'absence d'assistance technique aux agriculteurs. Les agriculteurs sont livrés à eux mêmes. Le responsable du BAC ne s'est jamais rendu dans la section, même pour une fois. Les rares assistances disponibles aux planteurs se font par des ONG à travers des programmes d'urgence et constituent en des distributions de semences et d'animaux.

Le gaspillage de certains produits agricoles. Les techniques et les moyens de conservation des denrées agricoles sont très limités. Les produits périssables sont gaspillés après les récoltes.

La présence énorme des ravageurs et ennemis des cultures. Au cours des mois de mai et de juin, beaucoup d'insectes notamment les chenilles attaquent les plantations. Au stade de maturité, les rongeurs notamment les rats causent beaucoup de dégâts aux productions.

Maladie des cocoteraies. Depuis quelques années, les cocoteraies sont malades et les cocotiers sont morts massivement. La population s'adresse sans succès auprès des autorités en vue de faire une intervention. Le problème persiste et les producteurs sont très inquiets.

L'absence de contrôle phytosanitaire et de lutte intégrée. Il n'existe pas de contrôle phytosanitaire dans la zone. Cela laisse la porte ouverte aux ravageurs des cultures.

L'accès difficile aux outils et équipements agricoles. Les outils agricoles sont rudimentaires. Leur utilisation s'avère fastidieuse et ennuyeuse pour les planteurs. De plus, il n'a pas de magasins agricoles dans la région et l'achat des outils se fait difficilement.

Faiblesse des structures de stockage des produits agricoles. Les structures de stockage sont rudimentaires. Les protections offertes aux denrées qui leurs sont stockées sont faibles. Il s'en suit des pertes énormes lors des stockages.

L'indisponibilité et l'inaccessibilité d'intrants agricoles. Il n'existe pas dans la zone de boutique d'intrants agricoles. L'approvisionnement se fait aux Cayes. Les coûts de transport sont élevés. Ce qui fait augmenter les prix des intrants.

Faible niveau de rendement. Selon les planteurs, dans le temps, les rendements des cultures étaient relativement élevés. Depuis quelques décennies, la situation est inversée.

La diminution de la fertilité des sols. A cause du phénomène de dégradation et de perte de sol, les sols perdent de leur fertilité.

5.5 Le secteur élevage

L'alimentation difficile des porcs. Dans le temps, les gens élevaient des porcs de race locale couramment appelés *kochon kreyòl*. Depuis leur abattage et leur remplacement par d'autres races, les familles haïtiennes se décapitalisent. Les anciennes races mangeaient de tout. Pour les races introduites, il faut acheter des nourritures (concentrés, son de blé,) dont les coûts sont parfois très élevés.

L'état sanitaire et pathologique des animaux. Les animaux sont attaqués par des pestes (fièvre, poux, charbon, diarrhée, New castle, galle) qui tardent leur croissance ou les tuent et provoquent des pertes considérables à l'élevage.

Absence de soin vétérinaire dans la zone. On ne trouve pas de technicien vétérinaire dans la section. De plus, les éleveurs ne sont pas formés dans leur domaine. Les cas de maladies sont traités par des méthodes traditionnelles provoquant parfois la mort des animaux. Parfois, le ministère réalise des campagnes de vaccination, mais les pestes apparaissent après ces campagnes.

Manque de moyen financier pour l'élevage des porcs. L'élevage des porcs nécessite des moyens financiers relativement élevés pour l'achat de la nourriture. Il n'y a pas de crédit pour le secteur. Les éleveurs disposent peu de moyens d'investissement. La pratique de l'élevage traditionnelle leur devient une obligation.

Pesticides non disponibles dans la zone. On ne rencontre pas de pharmacie vétérinaire dans la zone. Les produits sont achetés dans d'autres zones où les gens doivent faire beaucoup de déplacement pour y avoir accès.

Faible valeur marchande des races locales. Les races locales développent très peu. Elles ont une faible valeur marchande et ne permettent pas aux éleveurs de procurer des revenus intéressants.

5.6 Le secteur éducation

Tous les enfants ne se rendent pas à l'école : 69% des enfants se rendent à l'école. Dans une perspective éducation pour tous, il faudrait permettre à ces 31% de jeunes d'avoir accès à l'école. Si non, dans les décennies à venir, ils seront des analphabètes.

Décrochage scolaire. En observant les effectifs des écoles entre les classes de bas âge et le CEP, on remarque que la déperdition est très grande. Cela sous entend un décrochage scolaire très élevé. Ce phénomène est dû à l'absence de classe plus avancée dans les écoles et aux faibles moyens des parents. Car, les niveaux d'enseignement dans les écoles privées varient entre 3^e et 5^e primaires. Arrivés dans ces classes, les élèves continuent dans les écoles nationales. Ceux qui n'y trouvent pas de place doivent nécessairement abandonner l'école.

Faiblesse des infrastructures et mauvais état des bâtiments scolaires. La plupart des bâtiments scolaires présente un décor non agréable à voir. Dans certains cas, les élèves ne sont pas à l'abri des pluies. En saison pluvieuse, les matériels des enfants sont parfois mouillés, puis déchirés. Seulement, 3 écoles disposent d'une latrine. Pour les autres, les enfants font leurs besoins à même le sol au voisinage des salles de classe. Cela laisse des odeurs désagréables pour les enfants, les professeurs et le personnel des écoles. Les élèves n'ont pas souvent de matériels scolaires. Cela rend difficile leur apprentissage. Les salles de classes n'ont pas suffisamment de bancs, de chaises et de bureaux. Par exemple, à l'école nationale de Sinaï, les enfants qui habitent près de l'établissement doivent apporter une chaise chaque jour afin de permettre à ceux qui viennent de loin de trouver une place pour s'asseoir.

Les maîtres habitent loin des écoles. Les résidences des maîtres ne sont pas proches des écoles. Par exemple, les directeurs des écoles nationales de Condé et de Sinaï habitent aux Coteaux. En saison pluvieuse, ils se rendent difficilement à leur poste. La plupart des maîtres de ces écoles viennent de Despas. Cela provoque des retards voire des absences importantes au niveau de ces écoles. Face à cette situation, il est très difficile de voir le programme officiel en salle de classe.

Absence de bibliothèque scolaire et de maison d'édition dans la zone. Dans la section de Condé, on ne trouve pas de bibliothèque. De plus, les ouvrages scolaires sont achetés sur les marchés locaux. Selon les parents et maîtres d'écoles, ces ouvrages sont des copies dont la qualité est très médiocre. Ils sont dévorés facilement et ne favorisent pas un bon apprentissage des enfants.

Les élèves marchent beaucoup pour se rendre à l'école. Certains élèves doivent marcher plus de 3 heures pour se rendre à l'école. Cela fait plus de 6 heures par jour pour le trajet. Des retards voire des absences sont parfois observés surtout en saison de pluie. Avec ce temps de marche, ces élèves sont très fatigués de retour de l'école et disposent très peu de temps pour étudier leurs leçons.

Absence d'école secondaire et d'école professionnelle. Au niveau de toute la section, on ne trouve ni école secondaire ni école professionnelle. Après leurs études primaires les enfants continuent aux Coteaux, à Roche-à-Bateau, aux Cayes ou à Port-au-Prince. Cela provoque un exode dans la zone et une fuite des cadres. Car, ces jeunes qui laissent leur zone n'y reviennent pas toujours.

Manque d'école primaire et capacité d'accueil insuffisante des écoles existantes. Selon la population, les 10 écoles primaires dans la zone ne suffisent pas. En d'autres termes, ces écoles n'ont pas la capacité nécessaire pour absorber tous les enfants de la section. C'est peut être l'une des causes du nombre élevé d'élèves qui ne se rendent pas à l'école.

Manque d'espace de récréation pour les élèves. Les écoles n'ont pas de cours de récréation. Cela empêche aux élèves de profiter pleinement des heures de récréation.

Absence de cantine scolaire. Aucune des écoles n'a de cantine scolaire. Les enfants ont souvent faim en se présentant à l'école. Cela rend difficile leur apprentissage.

Absence de salle de professeurs. Les maîtres se plaignent beaucoup de l'absence de salle pour eux au niveau des écoles. Aux heures où ils ne sont pas en salle de classe, ils ont de difficultés énormes pour se reposer ou pour réviser leur cours.

Absence de premiers soins au niveau des écoles. Les écoles n'ont pas les services de premiers soins. Pour tous les cas, même mineurs, les enfants ne trouvent pas de soins sur place et doivent recourir à la médecine traditionnelle ou se rendre dans l'un des centres de santé des Coteaux ou Roche-à-Bateau.

5.7 Le secteur environnement

Coupe accélérée des arbres et production du charbon de bois. Une bonne partie de la population, surtout à Condé et à Sinaï s'adonne à la production du charbon de bois. Cela continue à enlever les derniers arbres restants dans certaines zones et mettra en danger la population au niveau de Chevalier et de la ville de Roche-à-Bateau.

Dégradation des mornes. Les mornes sont très dénudés et dans certains cas on peut même parler de désastre écologique. En moindre pluie, la rivière Mulet est en crue et inonde la population en aval.

Pratique des cultures dégradantes sur les mornes. Certaines cultures comme l'arachide, reconnue comme culture dégradante, est cultivée sur les flancs des mornes. Cela continue à accélérer davantage le processus de dégradation de sol.

Mauvaise gestion des plastiques et manque d'assainissement. Il n'y a pas une politique de gestion des déchets notamment les plastiques dans la zone. Des tas de déchets sont entreposés sur les plages au niveau de Chevalier. Cela fait perdre à ces plages leur valeur touristique, économique, écologique et culturelle.

6 ATOUTS ET CONTRAINTES

Les atouts et les contraintes rencontrés au niveau de la section sont présentés dans le tableau suivant.

Table 11: Atouts et contraintes de la section

Secteur	Atouts	Contraintes
Biophysique	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la rivière Mulet à régime permanent - Possibilité de faire de l'hydroélectricité à partir de la rivière Mulet - Présence de source d'eau à débit permanent à Sinaï qu'on peut capter. 	<ul style="list-style-type: none"> - La rivière provoque des dégâts importants lorsqu'elle est en crue - Le bassin versant de la rivière est très dégradé - Certains endroits sont très escarpés et le passage des conduites en cas de captage des sources sera très difficile
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de radio communautaire à Roche-à-Bateau - La réhabilitation de la route Port Salut – Port-à-Piment est en cours - Possibilité de communiquer par téléphone mobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais états des routes; - L'un des sentiers conduisant à Condé traverse la rivière en 9 endroits, les autres traversent des pentes raides et escarpées. - Secteur transport très peu organisé; - Il n'y a pas de véhicule assurant spécifiquement le transport entre les localités ou communes limitrophes de la région. - L'onde de téléphone n'atteint pas tous les coins - Absence d'électricité
Économie	<ul style="list-style-type: none"> - Production de beaucoup de fruits qui peuvent être transformés; - Présence de la mer pouvant favoriser le développement de la pêche et créer des emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible moyen financier et technique pour la transformation des fruits - Faible moyen technique des pêcheurs
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres des OCB sont motivés 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation pour les OCB - Faible moyen financier des OCB - Faible structuration des OCB - Manque de matériel de travail - Les OCB n'ont pas de local propre
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une école nationale dans chaque section - Construction de l'EFACAF à Chevalier; - Création d'écoles par les responsables d'églises; 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité des écoles trop faibles - Les écoles privées n'atteignent pas le CEP; - Les résidences des maîtres sont éloignées des écoles - Manque de mobiliers scolaires - Mauvais états des bâtiments scolaires - Absence de latrines dans les établissements scolaires - Faible disponibilité des matériels et ouvrages scolaires dans la section - Absence d'école professionnelle et d'école secondaire
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de volontaires formés qui offrent les premiers soins - Existence de groupe organisé pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Les cas complexes ne peuvent pas être soignés dans la zone - Absence d'infrastructures et de cadres sanitaires - Les centres de santé sont éloignés

	transporter les malades à l'hôpital	- Les routes sont en très mauvais états
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'irriguer la plaine Chevalier à partir de la rivière Mulet; - Forte production de fruits qui pourraient être transformés; - Forte production de cocotiers; - Rentabilité économique de certaines cultures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le captage de l'eau nécessiterait l'installation de pompe; - La technologie locale en matière de transformation de fruit est très limitée; - Maladie des cocotiers ; - Culture de l'arachide sur les pentes; - Accès difficile aux intrants et matériels agricoles;
Élevage et pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'association d'éleveurs spécialisés dans la pisciculture; - Présence de la mer; - Présence de bassins piscicoles construits par l'ADAC. 	- Faible moyen financier et technologie des éleveurs;
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une grande variété d'espèces fruitières et forestières; - Présence de vétiver; 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe accélérée des arbres; - Absence d'action des autorités locales pour empêcher la coupe des arbres; - La technologie locale disponible ne permet pas de transformer le vétiver sur place.

7 AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention ont été identifiés à partir de l'analyse des problèmes et potentialités de la zone par la population. Ces axes sont donnés par secteur et par habitation dans le tableau suivant.

Table 12: Axes d'intervention par habitation et par secteur

Secteur	Axes d'intervention		
	Chevalier	Condé	Sinaï
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Electrification de toute la zone; - Construction des routes internes (Mulet – Moncourt – Café Bleck – Chevalier et Fond Chevalier – Café Bleck) - Construction d'une place publique; - Construction d'un terrain de football - Construction de pont sur les rivières entre Coteaux et Port-Salut; - Réhabiliter la route Coteaux Port-Salut 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du marché de Condé incluant abattoir, parc des animaux, tente; - Électrification de la zone - Construction de place publique; - Construction d'un terrain football; - Construction d'un centre culturel; - Construction de cimetière public; - Construction de la route Bois Colas – Café Bleck – Ti Place – Mallette – Tête Nicolas – Condé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la route Chevalier – Jérusalem - Construction d'une place publique - Favoriser l'accès de la zone aux services de téléphone et de télévision; - Mise en place d'une station de radio communautaire; - Construction d'un terrain de football; - Construction d'un marché public - Electrification de la zone
Économie	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de magasin agricole - 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les activités économiques dans la zone - Créer de l'emploi dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place d'un magasin communautaire - Création d'emploi - Construction de moulin de maïs, de sorgho, de manioc, etc.
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur la gestion des organisations; - Aider les OCB à monter des projets de développement, - Recherche de financer pour les projets élaborés par les OCB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de local pour les OCB; - Former les OCB sur la gestion d'organisation; - Donner de matériels aux OCB; - Accompagner les OCB; 	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer les OCB, - Former les OCB en gestion d'organisation
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une école professionnelle - Augmentation de la capacité d'accueil de l'École nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les écoles à trouver un permis de fonctionnement - Construire une école secondaire à Condé; 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la capacité d'accueil de l'école nationale - Alphabétiser les gens de Sinaï; - Construction d'une école

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à un plat chaud aux élèves - Mettre une bibliothèque - Formation des enseignants - Construction de l'école secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une école professionnelle à Condé; - Mettre de cantine scolaire dans les écoles; - Mettre de dortoir pour les maîtres dans les écoles; - Donner des moyens économiques aux parents; - Mettre des matériels et équipements dans les écoles - Augmenter le nombre de maître dans les écoles; - Alphabétiser les adultes; 	professionnelle
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable - Construction de latrine - Construction de centre de santé - Assainir Chevalier - Mettre ambulance dans la zone - Faire formation sur hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de centre de santé; - Alimentation en eau potable; - Construction latrine; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre de santé - Captage source de gros bassin pour alimenter toute la section - Construction de latrines familiales
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation de la plaine de Chevalier - Traiter la maladie de cocotier; - Mettre charrue et tracteur; - Octroyer le crédit agricole ; - Formation pour les planteurs; - Faire dératisation chaque année; - Rendre les intrants agricoles disponibles; - Mettre un magasin agricole; 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi du crédit agricole; - Mettre un magasin agricole; - Donner encadrement technique aux planteurs; 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un encadrement technique pour améliorer la production de l'igname
Élevage et pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la race locale de caprins, ovins et bovins; - Construction d'une chambre froide - Formation pour les éleveurs - Matériels pour pêcheurs - Faire de la recherche dans la mer - Production de fourrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur la gestion des plastiques pour diminuer la mortalité des animaux par les plastiques; - Traiter les maladies des animaux (poule, porc, cheval, bourrique, boeuf) - Affecter un vétérinaire dans la 	<ul style="list-style-type: none"> - Affecte un agent vétérinaire à la zone

		zone; - Traiter la maladie charbon; - Traiter les insectes sur les animaux; - Traiter la diarrhée chez les moutons;	
Environnement	- Exécuter des projets de conservation de sol et reboisement - Former la population sur l'environnement - Gérer les plastiques	- Exécuter des projets de conservation de sols, - Reboiser les mornes - Former agent forestier - Diminuer la quantité de plastique	- Exécuter des projets de reboisement et de conservation de sols;

8 PROJETS PRIORITAIRES

8.1 Les projets par habitation

Les problèmes ont été analysés et convertis en solutions qui ne sont autres que des projets. Une matrice a permis de comparer les projets deux par deux en vue de déterminer ceux qui sont considérés comme prioritaires pour et par la population. Le tableau suivant donne les projets économiques et les projets sociaux qui ont été classés comme prioritaires au niveau de chaque habitation.

Table 13: Les projets prioritaires par habitation

Chevalier	Condé	Sinaï
Économique		
Électrification de Chevalier	Construction de la route Chevalier – Condé	Construction route Chevalier – Sinaï
Construire les routes intérieures	Amélioration des races caprines, bovines et ovines	Formation d'agents vétérinaires
Conservation de sol / Reboisement	Magasin d'outils agricoles	Reboisement et conservation de sol
Élevage race améliorée	Construction du marché de Condé avec abattoir	Amélioration des races caprines, ovines et bovines
Social		
Alimentation de la zone en eau potable	Alimentation de la zone en eau potable	Construction d'un centre de santé
Construction d'une école professionnelle	Construction d'une centre de santé	Augmentation de la capacité d'accueil de l'école nationale
Construction de latrines familiales	Construction de latrine	Alimenter la population en eau potable
Augmenter la capacité d'accueil de l'école nationale de Chevalier	Construction d'une école professionnelle	Construction des latrines familiales
	Donner un appui aux écoles primaires	

Dans les priorités, on voit que les besoins sont très proches que ce soit au niveau économique et social. Par exemple :

- 4 projets sont à la fois demandés au niveau des trois habitations. Il s'agit de :
 - o la construction de la route Chevalier – Sinaï en passant pas Condé,
 - o l'amélioration des races caprines, bovines et ovines;

- le captage des sources pour alimenter la population en eau potable;
 - la construction de latrines familiales.
- Les autres projets sont demandés par deux des habitations.

8.2 Les projets communs pour la section

Lors de la dernière séance de validation, les regroupements des habitations s'entendent pour choisir les projets qui sont prioritaires pour la section. Ces projets sont contenus dans le tableau suivant.

Table 14: Projets prioritaires pour la section

Chevalier	Condé	Sinaï
Projets sociaux		
Alimenter toute la section en eau potable à partir de la source Gros Bassin située à Sinaï		
Construire des latrines familiales dans toute la section		
Construire une école professionnelle à Chevalier	Construire un centre de santé à Condé	
Projets économiques		
Construire le tronçon routier Chevalier - Sinaï		
Reboisement et conservation de sol au niveau des mornes		
Améliorer la race des espèces caprines, ovines et bovines au niveau de toute la section		
	Construire le marché de Condé	

9 MISE EN ŒUVRE DU PLAN

L'élaboration du PDSC de Condé se révèle un exercice d'apprentissage et d'échange de connaissances et d'expériences entre le FAES, l'OPS et la population. Pour s'assurer que le travail ne s'arrête pas là, il a été mis en place un comité de pilotage. Ce chapitre présente ce comité, les acteurs avec leurs rôles et responsabilités ainsi que quelques actions pour le suivi du plan.

9.1 Un comité de pilotage pour le suivi du plan

La mise en place du comité de pilotage ne peut pas se faire pour le simple plaisir de le faire. Dans ce cas, il est important d'expliquer sa justification, de donner sa composition et les modalités de choix des membres qui en ont fait partie.

9.1.1 Justification et rôle

L'un des handicaps au développement est l'incohérence et le manque de suivi au niveau des interventions. Nous avons vu qu'en Haïti, la plupart des projets sont exécutés par des organismes externes sans tenir compte des besoins réels de la population. A la fin de ces projets, les résultats sont vite abandonnés. De plus, le milieu rural haïtien fait face à une faiblesse en capital humain. Donc, la mise en place d'un comité de pilotage doit permettre de palier à ces inconvénients. En un mot, il a la responsabilité de gouverner la section. Il a pour rôle de servir d'interface entre les

intervenants et la population ainsi que d'assurer le suivi du plan en vue de s'assurer que les prochaines interventions dans la zone aillent dans le sens des besoins et priorités de la population.

9.1.2 Composition

La formation d'un comité de pilotage doit tenir compte des principaux acteurs clés dans le développement d'une section communale. Dans le cas de Condé, tous ces acteurs y sont représentés. Il s'agit 6 membres des autorités locales dont les 3 CASEC et 3 des 9 ASEC, de 6 membres de la société civile dont 2 par habitation, d'une représentante des organisations de femmes, des 3 plus grandes OCB de la section dont un par habitation et d'un notable. Ce comité présidé par le Coordonnateur du CASEC de la section avec le poste de trésorier occupé par une femme.

9.1.3 Choix des représentants.

Haïti est un pays à régime démocratique. Cela implique que le choix des représentants à des structures communautaires doit se baser sur les principes fondamentaux de la démocratie à savoir : adhésion volontaire et ouverte à tous, un membre un vote, etc. En ce sens, hormis les autorités locales, les représentants ont été choisis sous la base des élections ouvertes, libres et démocratiques. Le tableau suivant informe sur ces représentants ainsi que les secteurs qu'ils représentent.

Table 15: Le comité de pilotage

	Nom	Prénom	Organisation	Zone	NIF/CIN	Téléphone
1	Julien	Emiltor	CASEC	Sinaï	0713-99-1963-11-00002	680-3366
2	Sévère	Cerdieu	CASEC	Chevalier	0713-99-1940-03-00007	785-4323
3	Durozin	Joseph Sivedieu	CASEC	Condé	0713-99-1954-10-00010	679-3428
4	Julien	Selent	ASEC	Sinaï	0713-99-1963-07-00003	629-8538
5	Ariste	Laurette	ASEC	Condé	001-597-786-3	667-0901
6	Laurore	Wilfrid	ASEC	Chevalier	007-237-651-4	
7	Durozin	Anne	Société civile	Sinaï	0713-99-1979-06-00016	762-8266
8	Julien	Berjo	Société civile	Sinaï	006-379-177-5	
9	Désir	Jean Dit Anthony	Société civile	Chevalier	0715-99-1969-04-00011	773-1903
10	Espérance	Pierre	Société civile	Chevalier	07-13-99-1956-11-00006	798-9827
11	Louis Pierre	Jn Fonic	Société civile	Condé	007-247-107-5	644-7466
12	Bergel	Elourdes	Société civile	Condé	0713-99-1964-10-00009	
13	Bergel	Brunel	OCB	Sinaï	0713-99-1943-11-00007	
14	Norpélus	Marie	OCB	Condé	0713-99-1978-05-00016	
15	Payant	Simone Dite Récilia	OCB	Chevalier	0713-99-1950-12-00011	
16	Hérard	Pierre Nerva	Notable	Section	0713-99-1944-06-00003	
17	Civil	Jeanne Micène	OCB de femme	Section	007-267-838-1	763-2697

9.2 Les acteurs et leurs rôles ou responsabilités

Les principaux acteurs impliqués dans le processus de développement de Condé sont le comité de pilotage du PDSC, les OCB, les églises, l'État, les organisations externes, les firmes, ONG, les OPS et les consultants indépendants. Leurs rôles ou responsabilités sont les énumérés comme suit:

Le comité de pilotage.

- Faire le suivi du PDSC ;
- Servir de liaison entre les acteurs externes et la population locale ;
- Rechercher du financement pour la mise en œuvre du PDSC de Condé;
- Participer à la mise en œuvre du PDSC ;
- Participer à l'élaboration de PIC;
- Participer à la mise à jour du PDSC

Les OCB

- Participer dans la mise en œuvre du PDSC ;
- Fournir des informations nécessaires au suivi et à la mise en œuvre du plan ;
- Faciliter l'obtention des ressources locales au meilleur coût possible ;
- Surveiller le travail du comité de pilotage.

Les églises

Ces institutions n'ont pas réalisé beaucoup de projets dans la zone. Toutefois, on note quelques actions à ne pas négliger. Par exemple, à l'exception des écoles nationales, toutes les écoles ont été créées par les églises et y sont hébergées. Donc, ce sont des actions qu'il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du plan. Il s'agira parfois de renforcer ou de terminer les actions existantes ou en cours. Dans d'autres cas, on peut initier de nouvelles actions dont l'identification a été faite par la population. Il faut également rappeler que les églises peuvent être utilisées pour motiver les fidèles.

L'État

Étant qu'autorité locale, il a pour rôle de :

- Présider le comité de pilotage à travers le coordonnateur du CASEC de la section ;
- Participer dans la mise en œuvre du plan ;
- Faire le suivi du plan de concert avec le comité de pilotage dont elle fait partie ;
- Faire appliquer les normes relatives au plan ;
- Favoriser une plus grande légitimité du plan ;

- Rechercher du financement pour la mise en œuvre du plan.

Entant qu'autorité centrale, il a pour rôle de :

- Financer le PDSC sous forme de subvention, de dons ou de prêt ;
- Donner des appuis techniques sous forme de formation, d'informations et autres ;
- Exécuter certains projets de concert avec les autres acteurs ;

Le FEAS : Un partenaire particulier :

Étant donné la nature et la mission du FAES, cette institution devra donner un appui particulier au PDSC. En d'autres termes, le FAES, organisme spécialisé dans le développement local a un leadership et une expertise dans ce domaine en Haïti. En ce sens, il est appelé à accompagner le plan afin de favoriser un meilleur transfert de connaissance et d'expérience dans ce domaine si important pour le développement du pays. Cet accompagnement peut arriver sous forme de financement, de dons, de prêt, d'exécution de projet, etc. De plus, même lorsque le FAES n'a pas encore financé de projet dans la zone, la population lui a attribué une image très positive. Car selon elle, la démarche entreprise par le FAES va dans le sens de leur besoin. Elle a une opportunité d'identifier ses propres besoins et pourra parvenir à les résoudre. Donc, le FAES peut capitaliser sur cet atout pour inciter les différents acteurs à participer effectivement dans le développement de la section communale de Condé.

Les organismes externes :

Les Bailleurs de fonds : On a vu qu'en Haïti, la plupart des investissements ne tiennent pas compte des besoins réels de la population. Les bailleurs de fonds doivent orienter leurs financements dans le sens du PDSC. Ce document charrie les besoins réels et les priorités de la population de Condé. Toute intervention doit nécessairement se faire de concert avec le comité de pilotage qui est l'autorité représentative de la population au niveau du PDSC.

Les firmes, OPS, ONG et consultants : Ils interviennent surtout pour exécuter les projets ou programme identifiés par la communauté à travers le plan. Toutes les activités qu'ils auront à planifier devront se faire en partenariat avec le comité de pilotage. Cela favorisera une plus large participation de la population et assurer une plus grande appropriation des résultats de leurs interventions. Dans le choix des ressources, une priorité devra être accordée aux ressources locales. De plus, ce sera plus efficace et moins coûteux comme le démontrent les différentes expériences.

9.3 **Le suivi du PDSC de Condé**

Le diagnostic de la 4^e section communale de Condé n'a pas révélé la présence dans la zone de plateforme d'organisations. En ce sens, la création d'un comité de pilotage semble être nouvelle pour la zone. En conséquence, tout un ensemble d'actions sont nécessaires à court, à moyen et à long terme en vue d'assurer la fonctionnalité de ce comité. A ce niveau, les actions suivantes ont été identifiées:

- **Informations** : Les membres du comité doivent être informés de manière régulière sur les nouvelles étapes à franchir et comment on va les aborder. On doit toujours leur rappeler sur leur rôle, les exigences requises pour le suivi du plan, etc.
- **Formations** : Des séances de formation sont nécessaires afin de permettre aux membres de connaître le rôle et le fonctionnement d'un comité de pilotage, comment le comité peut être opérationnel, comment chercher du financement, etc.
- **Rapports** : Le comité doit produire des rapports sur son fonctionnement sur une fréquence régulière (trimestrielle, semestrielle, annuelle, etc.). Ces rapports ont pour objectifs de voir la fonctionnalité du comité et voir les adaptations à faire.
- **Ajustement** : Le milieu est très dynamique, des nouveaux changements pourront apparaître dans les réalités locales. Le comité doit s'entendre avec la population afin d'avoir une base pour réviser le plan afin de l'ajuster au besoin.
- **Renouvellement des mandats**: Le mandat des membres du comité correspond à celui des autorités locales qui sont de 4 ans. Après cette période, le comité devra bénéficier d'un accompagnement en vue d'organiser des assemblées afin de renouveler les mandats des représentants au besoin.

10 CONCLUSION

Ce travail a permis de collecter beaucoup d'informations sur Condé, 4^e section communale de l'Asile. D'après ces informations, Condé est l'une des sections communales d'Haïti où l'accessibilité aux services de base reste difficile. Toutefois, cette section présente des potentialités pour son développement. Les interventions auront comme objectifs prioritaires:

- Permettre à la population de la section d'avoir accès à l'eau potable par le captage de l'une des sources de Sinaï (probablement la source Gros Bassin), la construction de réservoir et la distribution de l'eau à Sinaï, Condé et Chevalier.
- Faciliter l'accès aux soins de santé à Condé et à Sinaï par la construction d'un centre de santé à Condé ;

- Améliorer la rentabilité de l'élevage caprin, bovin et ovin par un projet d'amélioration de la race ;
- Faciliter les déplacements entre les localités par la réhabilitation du tronçon Chevalier – Sinaï en passant par Condé;
- Améliorer le capital humain dans la section par la construction d'une école professionnelle à Chevalier ;
- Améliorer l'environnement et protéger les habitants de Chevalier et de Roche-à-Bateau et diminuer la perte de sol par la conservation des sols au niveau des mornes.
- Améliorer les infrastructures économiques par la construction d'un marché à Condé.
- Améliorer l'environnement sanitaire par la construction de toilettes familiales et la formation de la population sur l'hygiène.

A coté de ces interventions, d'autres sont nécessaires comme l'électrification de Chevalier, la mise en place de magasins agricoles à Chevalier et à Condé, la formation d'agents vétérinaires à Sinaï et l'augmentation des capacités d'accueil des écoles nationales de Tête Nicolas à Condé et de Sinaï.

Ce plan reste et demeure un outil. Son utilité dépend de sa mise en œuvre. Donc, il est impératif pour l'État haïtien d'accompagner le processus en vue de parvenir à un développement réel du pays en particulier celui de Condé, 4^e section communale des Coteaux.